

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers</b> <b>En exercice : 12</b> <b>Présent : 10</b> <b>Procuration : 0</b> <b>Votants : 10</b> <b>Pour : 10</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	L'an deux mille vingt-trois, le huit août Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 4 août 2023
<b>Réf : 2363</b>  <b>OBJET :</b> <b>Marché travaux de réaménagement et d'extension de la chèvrerie des Lindarets</b>	<u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Sonia - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole  <u>Absents ou excusés</u> : Mme MCQUADE Alisha - Mme TAVERNIER Marie -Laure  <u>Procuration</u> : néant

Monsieur ROSSET André propose au conseil municipal de valider les entreprises retenues pour les travaux de réaménagement et d'extension e la chèvrerie des Lindarets.

Il indique que la commission d'appels d'offres s'est réunie le 25 juillet, pour statuer sur ce marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

\* **ACCEPTE** les offres des entreprises ci-dessous dans le tableau, pour les travaux de réaménagement et d'extension e la chèvrerie des Lindarets :

LOT	CANDIDAT	MONTANT HT
1 TERASSEMENT	Infructueux	
2 MACONNERIE	SARL FSM	66 110,08 €
3 OSSATURES BOIS CHARPENTE COU	POLLEN FILS	151 137,75 €
4 MENUISERIE EXTERIEURS BOIS	GUY PERRACINO	20 988,00 €
5 MENUISERIE INTERIEURES	GUY PERRACINO	26 306,50 €
6 DOUBLAGE FAUX PLAFONDS	Infructueux	
7 ELECTRICITE	SPIE	31 427,40 €
8 PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION	AQUATAIR	18 921,26 €
9 CARRELAGES FAINCES CHAPES	DIEZ CARRELAGES	12 710,00 €
10 PIENTURE	PLANTAZ GEORGES	5 173,00 €

Envoyé en préfecture le 04/09/2023

Reçu en préfecture le 04/09/2023

Publié le

ID : 074-217401884-20230808-D2363-DE



11 REVETEMENTEN PIERRE	SARL FSM	7 725,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>340 498,99 €</b>

\* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

Le secrétaire

M. BRAIZE Richard

Le Maire

DENNE Jean – Claude